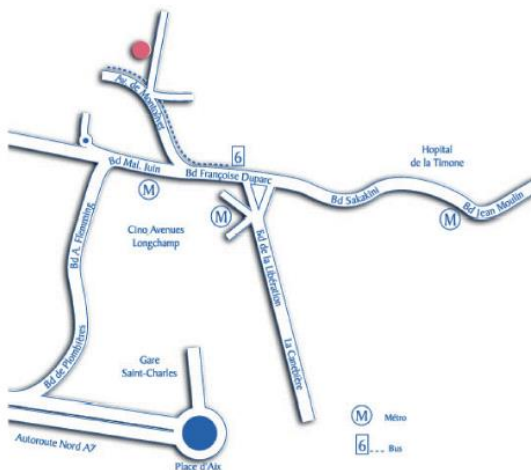


# PLAN D'ACCES

## Equipe Spécialisée Parkinson (ESP)

Bâtiment L'Estaque  
Centre Gérontologique Départemental  
176 av de Montolivet BP 50058  
13375 Marseille Cédex 12  
Tél : 04.91.12.75.61  
Fax : 04.91.12.75.94

Email : [cgd@cgd13.fr](mailto:cgd@cgd13.fr)  
Site : [www.cgd13.fr](http://www.cgd13.fr)



# L'EQUIPE

- Une infirmière coordinatrice
- Une psychomotricienne

## Contacts :

Secrétariat de 13h30 à 17h00 :

Tél : **04 91 12 75 61**

Fax : **04 86 57 81 35**

Email : [ssiad@cgd13.fr](mailto:ssiad@cgd13.fr)

Psychomotricienne :

Tél : **04 91 12 76 82**

Email : [fanny.caron@cgd13.fr](mailto:fanny.caron@cgd13.fr)

Infirmière coordinatrice :

Tél : **04 91 12 75 94**

Email : [corinne.chatrefou@cgd13.fr](mailto:corinne.chatrefou@cgd13.fr)

# CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL

**E.S.P. :  
EQUIPE SPECIALISEE  
PARKINSON**



**Tél : 04 91 12 75 61**



176 Avenue de Montolivet  
BP 50058  
13375 Marseille Cedex 12  
Site Internet : [www.cgd13.fr](http://www.cgd13.fr)

# MISSIONS

L'équipe Spécialisée Parkinson (ESP) est un service de soins à domicile du Centre Gérontologique Départemental.

Cette équipe est spécialisée dans la prise en charge de patients atteints de la maladie de Parkinson.

Elle s'intègre dans le plan des maladies neuro-dégénératives 2014-2019.

Elle collabore avec la MAIA, les pôles infos seniors, les réseaux et les services sociaux.

## Ses objectifs :

L'ESP a été mise en place dans un but de prévention et de traitement des conséquences fonctionnelles de la pathologie.

La prise en charge individuelle s'inscrit dans un projet de soins et d'accompagnement.

Cette équipe, pluri-disciplinaire, souhaite optimiser les capacités de la personne dans les activités de la vie quotidienne et ainsi permettre au patient de continuer à vivre chez lui, s'il le désire.

# FONCTIONNEMENT

## Qui prescrit ?

- Le neurologue
- Le médecin traitant

## L'intervention

Elle se réalise sous forme de séances thérapeutiques d'accompagnement, et de rééducation.

## La prise en charge

15 séances de soins d'une heure chacune sur 3 mois par an. Renouvelable tous les ans. Prise en charge à 100% par la sécurité sociale du patient.

## Qui bénéficie de l'équipe spécialisée Parkinson ?

Les patients de plus de 60 ans souffrant de la maladie de Parkinson à un stade léger ou modéré de la pathologie.

→ Possibilité de cumul de prise en charge avec une infirmière libérale, un SSIAD classique, un accueil de jour, un EHPA et un foyer logement.

## Secteurs géographiques d'intervention

3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

# PRESTATIONS

## Réalisation de bilan

Une évaluation globale est réalisée par la psychomotricienne afin de faire un diagnostic et d'établir un projet thérapeutique individualisé.

*Le compte rendu est adressé au médecin traitant et au médecin prescripteur.*

## Objectifs des prises en charges

- Action auprès du patient
- Action auprès de l'aidant
- Action sur l'environnement du patient

## Actions :

- Stimulation de la perception du schéma corporel pour construction de stratégies motrices efficaces / stimulation sensitive et motrice (parcours moteurs, équilibre)
- Diminution de l'anxiété et de l'angoisse (relaxation)
- Détente neuromusculaire et sensation de bien être global
- Soutien aux aidants